



AGRAFLORA ORGANICS INTERNATIONAL INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AgraFlora Organics complète son premier lot d’huile et de distillat de CBD

Vancouver, Colombie-Britannique / 24 avril 2020 — AgraFlora Organics International Inc. («AgraFlora» ou la «Société») (CSE : AGRA) (Frankfurt: PU31) (OTCPK : AGFAF) a le plaisir d’annoncer que sa filiale en propriété exclusive Sustainable Growth Strategic Capital Corp. («SGSC» ou la «société»), une société de cannabis titulaire d’une licence fédérale basée dans la région du Grand Toronto («RGT»), a réussi à produire son premier lot d’huile brute («huile de CBD») et de distillat de CBD à spectre complet.

SGSC concentre ses activités sur l’exploitation du marché sous-desservi de l’huile de CBD, du distillat de CBD ainsi que de l’isolat de CBD, en créant des partenariats pour générer des revenus tout en limitant les risques budgétaires et opérationnels. SGSC a déjà établi un partenariat avec Micro C45 Inc. («MC45»), une entreprise canadienne qui a mis au point un procédé unique de séparation mécanique une fois le chanvre récolté qui résulte en une valeur d’extraction plus élevée. Dans le cadre de ce partenariat, SGSC a conclu des accords avec plusieurs sociétés canadiennes autorisées en vertu de la Loi sur le cannabis pour créer des formulations et des produits finis à partir d’huile de CBD, de distillat de CBD et de l’isolat de CBD à partir de chanvre de haute qualité, cultivé au Canada, provenant et traité par MC45. Récemment, SGSC a terminé ses premiers lots d’huile de CBD et de distillat de CBD qui sont en phase finale de préparation pour la vente. SGSC s’attend à ce que son premier lot d’isolat de CBD soit terminé au deuxième trimestre 2020.

«Après avoir demandé l’approbation pour de nombreuses formulations, les producteurs licenciés ont eu du mal à identifier des sources fiables et cohérentes de dérivés de CBD pour répondre à leurs exigences en termes de formulation et de fabrication pour des produits comestibles, des huiles, des topiques, des teintures et des boissons», a déclaré Brandon Boddy, président-directeur général d’AgraFlora. «Notre stratégie avec SGSC est de répondre à cette demande avec des intrants de CBD de haute qualité qui sont traités à partir de chanvre canadien, en utilisant nos relations dans les secteurs du chanvre canadien et du CBD. Ce modèle nous permet, ainsi qu’à notre partenaire, de nous concentrer sur l’approvisionnement en chanvre de la plus haute qualité et de poursuivre des relations solides avec les acheteurs en aval.»

SGSC prévoit utiliser jusqu’à 225 000 kg de chanvre canadien provenant de MC45 au cours du calendrier 2020. La société prévoit que le traitement du chanvre engagé générera jusqu’à 12 500 kg de distillat ou jusqu’à 10 000 kg d’isolat de CBD, ou une combinaison de ceux-ci qui sera déterminée par la société en fonction de la demande du marché.

À propos d'AgraFlora Organics International Inc.

AgraFlora Organics International Inc. est une entreprise de cannabis de premier plan qui crée de la valeur pour ses actionnaires grâce au développement d'actifs générateurs de revenus au sein de l'industrie mondiale du cannabis. AgraFlora se concentre principalement sur l'industrie canadienne du cannabis, le marché du cannabis légal le plus avancé et réglementé au monde. Les principaux actifs canadiens comprennent : Edibles & Infusions, une usine de fabrication entièrement automatisée à Winnipeg, MB servant à la production de produits comestibles de marque blanche et de consommation de marque, Propagation Services Canada, une serre commerciale à grande échelle située à Delta, en Colombie-Britannique, qui se concentre sur la refonte du marché canadien des fleurs de cannabis en offrant des fleurs puissantes à faible coût, et AAA Heidelberg, un producteur de cannabis spécialisé dans le cannabis artisanal situé à London, en Ontario. De plus, Farmako GmbH, filiale à 100 % d'AgraFlora, poursuit son objectif de devenir le principal distributeur européen de cannabis médical. Farmako a actuellement des opérations de distribution actives en Allemagne et prévoit commencer des opérations actives au Royaume-Uni en 2020. Pour plus d'informations, veuillez visiter : <https://agraflora.com/>.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brandon Boddy
PDG & président
T: (604) 682-2928

Pour plus d'informations :

AgraFlora Organics International Inc.
Nicholas Konkin
E: ir@agraflora.com
T: (800) 783-6056

Pour les communications en français d'AgraFlora :

Maricom Inc.
Remy Scalabrini
E: rs@maricom.ca
T: (888) 585-MARI

Le CSE et le fournisseur de services d'information n'ont pas examiné le présent communiqué et n'assument aucune responsabilité quant à son exactitude ou sa pertinence.

Mise en garde concernant les informations prospectives

À l'exception des déclarations de faits historiques, le présent communiqué contient certaines « informations prospectives » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots telles que « planifier », « s'attendre », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer » et d'autres mots similaires, ou des déclarations indiquant que certains événements ou conditions « peut » ou « sera » se produire. Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et estimations à la date à laquelle elles sont formulées et sont soumises à une variété de risques et d'incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des écarts importants entre les événements ou résultats réels et ceux anticipés dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives incluant, sans toutefois s'y limiter, les retards ou les incertitudes concernant les approbations réglementaires, y compris celle du CST. Les informations prospectives comportent des incertitudes, notamment des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Rien ne garantit que les plans commerciaux concernant AgraFlora Organics décrits dans le présent communiqué de presse entreront en vigueur aux conditions et dans le délai décrit dans le présent document. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations prospectives si la situation, les estimations ou les opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi l'exige. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Des informations supplémentaires identifiant les risques et les incertitudes pouvant affecter les résultats financiers figurent dans les documents que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse www.sedar.com.